

Ce que les études nous révèlent

27 mars 2006

Préparé par la Division de l'analyse et du marketing
Direction de la planification et des interventions stratégiques

Cinq ans après leur admission au Québec, plus des deux tiers des immigrants sélectionnés à titre de travailleurs détiennent un emploi correspondant à leurs compétences

Une étude effectuée pour le ministère de l'Immigration et des communautés culturelles du Québec (MICC) par deux chercheurs de l'Université de Montréal souligne que l'intégration à la société québécoise se déroule de façon satisfaisante pour la plupart des immigrants. De fait, trois mois après leur admission au Québec, la moitié d'entre eux avaient obtenu un premier emploi, et après une année, un emploi correspondant à leur niveau de scolarité. Plus des deux tiers occupaient un emploi correspondant à leurs compétences cinq ans après leur arrivée. Une fois qu'ils ont obtenu un emploi conforme à leur formation, il est rare qu'ils occupent par la suite un emploi de niveau inférieur (12 % des cas).

Certains facteurs ont une influence sur la rapidité d'insertion au marché du travail québécois : le niveau de scolarité, la préparation à la migration, les séjours préalables et la région d'origine. Les auteurs de l'étude indiquent qu'il faut reconnaître que bien qu'il existe, le "chauffeur de taxi - ingénieur" ne représente pas la norme.

Les chercheurs ont constaté l'importance de la région de provenance des immigrants sur leur accès à l'emploi : les immigrants issus d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Océanie semblent désavantagés. Pour eux, toutes choses égales par ailleurs, l'accès à un emploi et à un emploi qualifié est significativement plus lent. Les immigrants issus d'Europe de l'Ouest ou des États-Unis sont ceux qui s'établissent le plus rapidement. Pour les ressortissants du Maghreb, de l'Europe de l'Est et de l'ex-URSS, l'impact de la région de provenance n'est significatif que pour les premiers dix-huit mois. C'est donc dire qu'après cette période, ils connaissent le même taux d'accès aux emplois et aux emplois qualifiés que les ressortissants d'Europe de l'Ouest ou des États-Unis. Les immigrants provenant des régions de l'Asie, du Moyen-Orient et de l'Océanie, accusent, pour leur part, un retard dans l'accès à l'emploi, pendant toute la période observée, qui s'étend jusqu'à cinq années. Il pourrait s'agir d'un phénomène d'acclimatation plus lent ou alors d'une résistance de la société d'accueil.

L'étude a été réalisée à partir d'un échantillon représentatif de plus de 1 500 immigrants sélectionnés de la catégorie des travailleurs admis au Québec entre janvier 1997 et juin 2000. Chacun d'entre eux a été interrogé sur les caractéristiques des emplois obtenus depuis son admission au Québec et sur les périodes de non emploi.

L'étude s'intitule *Un emploi correspondant à ses compétences ? Les travailleurs sélectionnés et l'accès à un emploi qualifié au Québec* et peut être consultée en ligne à l'adresse suivante :

www.micc.gouv.qc.ca